

# COMPTE ADMINISTRATIF 2018

## NOTE DE SYNTHÈSE RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIÈRES

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par l'article 107 de la loi NOTRe stipule que « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le compte administratif retrace l'exécution du budget de la commune au cours de l'exercice comptable 2018.

Contrairement à un budget, qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif qui retrace les mouvements effectués, fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Cette comptabilité permet de suivre en permanence la consommation des crédits et de s'assurer du respect des autorisations budgétaires votées. Elle a également pour objectif de retracer l'exécution du budget et de dégager les résultats budgétaires de l'exercice.

Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées dans le compte de gestion établi par Madame le Comptable du Trésor.

Le compte administratif 2018 présente

un total cumulé des	<b>Recettes</b> de	<b>3 425 678 € 76</b>
Le total cumulé des	<b>Dépenses</b> s'élève quant à lui à	<b>3 310 934 € 11</b>

**soit** un bilan financier excédentaire de **114 744 € 65**

(pour mémoire, il était de **143 365 € 57** en 2017  
**160 279 € 19** en 2016  
**225 866 € 92** en 2015  
et de **57 010 € 97** en 2014 )

On peut constater une baisse significative de notre excédent malgré un effort permanent de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

On peut constater une baisse des dépenses de fonctionnement de 9,91% et une baisse des recettes de fonctionnement de 8,62% entre 2013 et 2018 soit un montant total de 621 855€.

### Résultat de fonctionnement 2018

Dépenses de fonctionnement	2 467 959,76
Recettes de fonctionnement	2 527 901,95
Résultat de fonctionnement 2018	59 942,19
Excédent 2017 reporté	143 365,57
Excédent global de fonctionnement	203 307,76

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le total des dépenses réelles, excluant les mouvements d'ordre, s'élèvent à **2 445 597 € 82** contre une prévision de **2 535 600 €** soit un **taux de réalisation de 96,45%**.

OPERATIONS Dépenses	CA 2017	% / Total charges courantes	CA 2018	% / Total charges courantes	EVOLUTION 2017/2018
011 charges à caractère général	812 599,61	32,74%	820 435,96	33,54%	+0,8 %
012 charges de personnel	1 384 369,14	55,12%	1 269 544,97	51,91%	-3,21%
014 atténuations de produits	11 729	0,46%	12 383,00	0,50%	+ 0,04%
65 charges courantes	272 799,84	10,86%	264 976,49	10,83%	-0,03%
66 charges financières	21 892,57	0,87%	20 351,45	0,83%	-0,04%
67 charges exceptionnelles	8 271	0,32	57 905,95	2,36%	+2,04%
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>2 511 661,16</b>		<b>2 445 597,82</b>		

#### Les charges à caractère général (chapitre 011)

Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage,

carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les impôts et taxes payées par la commune, les primes d'assurances, les frais de reprographie, les contrats de maintenance, les fournitures scolaires, les frais liés au centre de loisirs, etc.

s'élèvent à **820 435 € 96** (soit un réalisé de 95,43%)  
et représentent **33,54%** des dépenses de gestion courante.

Elles connaissent une légère **hausse de 0,8 % par rapport à 2017.**

On constate

A l'**article 6042**, les dépenses concernant les activités proposées pendant les ALSH et le coût des repas livrés à la cantine ont progressé de 21 676,60 € par rapport à 2017 (hausse des effectifs fréquentant les structures communales périscolaires et extrascolaires).

**Aux articles 60628 et 60632** sont notamment comptabilisées les dépenses relatives aux achats de matériel et de matériaux nécessaires aux services techniques pour mettre aux normes les bâtiments publics, en matière de sécurité et d'accessibilité.

La quasi totalité des travaux de rénovation et d'entretien est effectuée en régie.

**Au 6232**, les dépenses du compte « **fêtes et cérémonies** » s'élèvent à 69 697,99 € soit une hausse de 13 628,21€ /à 2017

En 2018, il y eut le carnaval, le coût des services sécurité avec le plan vigie pirate, l'augmentation des effectifs au banquet des aînées

Elles étaient de 56 069,78 € en 2017  
56 375,40 € en 2016  
56 309,51 € en 2015  
82 513,52 € en 2014

### **Les charges de personnel (chapitre 012)**

présentent un montant de **1 269 544,97 €** en baisse de 3,21% par rapport à 2017.

Elles représentent **51,94%** des dépenses réelles de fonctionnement.

Les atténuations de produits (**chapitre 014**) correspondent au reversement de fiscalité dans le cadre de la péréquation horizontale soit **12 383 €.**

Il a augmenté de **654€** puisque en 2017 il était de 11 729 €.

Alors que la recette de la correspond au reversement de la redistribution de ce fonds de péréquation (**au 73 223**) est de 62 432 €

**Pour mémoire, elle était de 62 347 €** en 2017 soit une hausse de 75€  
62 710 € en 2016

**Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)** de **264 976,49 €** pour une prévision de 268 300 € représentent un réalisé de 98,76% et en légère baisse de 7 823,35€ / en 2017

**Le chapitre 66**, le remboursement des intérêts d'emprunts présentent un montant de **20 351,45 €**

Quant aux **charges exceptionnelles (chapitre 67)** on a un total de 57 905,95 dû à un remboursement pour les impôts que nous avons perçus 2 fois, si on exclut cette opération le total est de 7 541 € soit 730 € en moins / 2017 ( 8271 € en 2017 )

Cette baisse est due à la réduction du montant global des bourses en raison de la diminution des effectifs des élèves fréquentant une classe post-collège. (165 en 2015, 151 en 2016 , et 121 en 2017 et 110 en 2018)

### **RECETTES de FONCTIONNEMENT**

Le total des recettes réelles est de **2 527 901,95 €**, elles sont en baisse constante soit une baisse de 92 715,99 € /2017 et de 175 424,44 € depuis 2016.

OPERATIONS RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2016	%total recettes reelle	CA2017	%total recettes reelle	CA 2018	%total recettes reelles
013 atténuations des charges	14 370,61	0,53%	4 447,67	0,17%	6 710,78	0,27%
70 produits des services	83 893,66	3,10%	104 594,76	4%	98 199,10	3,88 %
73 impôts et taxes	1 244 521,13	46,03%	1 305 413,69	49,81%	1 222 478,82	48,36 %
74 dotations et participations	1 219 983,30	44,76%	1 162 521,17	44,36%	1 127 338,61	44,60 %
75 autres produits de gestion courante	32 954,01	1,21%	31 153,90	1,18%	32 510,00	1,29%
77 produits exceptionnels	107 603,88	3,98%	12 486,75	0,47%	40 664,23	1,61%
Total des recettes réelles	2 703 326,39		2 620 617,94		2 527 901,95	

Le total des recettes de gestion de services représente un réalisé de **2 487 237,72 €**.

**Chapitre 013:** comprend les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail.

Le total des recettes du **chapitre 70 diminue légèrement / à 2017 de 6 395,66 €**

Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles pour la cantine, la garderie, les ALSH. Les ventes de concessions dans les cimetières sont également enregistrées dans ce chapitre

**Chapitre 73:** Ce chapitre représente **48,36%** des recettes de fonctionnement.

Il concerne de nombreuses recettes mais **la plus importante reste celle de la fiscalité locale.**

Rappel, les taux d'imposition n'ont pas été modifiés depuis 2014.

Les autres recettes de ce chapitre sont:

la dotation de solidarité communautaire : 228 527 € 46

la taxe additionnelle aux droits de mutation 69 003 €76

la taxe sur l'électricité 33 927 € 06,

la taxe sur les pylônes électriques 11 840€,

le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales 62 423€

**Chapitre 74: il concerne les dotations de l'Etat**

Elles représentent **44, 60%** des recettes de fonctionnement, dont la dotation globale de fonctionnement (DGF) en nette diminution depuis 2014 puisque **la perte cumulée de la DGF depuis 2014 s'élève à 167 642 €.**

On peut également constater une **baisse de 35 182 € 56 /2017** due en partie à la baisse de la participation de l'Etat au remboursement des emplois d'avenir, à la nouvelle politique gouvernementale avec la suppression des CAE et la création des parcours emplois compétences (55% état et 45% part communale )

Le solde de la section de fonctionnement propre à l'exercice est **excédentaire de 59 942 €19.**

En ajoutant l'excédent reporté de fonctionnement 2017, à savoir **143 365,57 €,**

le résultat cumulé 2018 se monte à 203 307 € 76.

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat d'investissement 2018

Dépenses d'investissement	386 119,35
Recettes d'investissement	576 277,33
Résultat de l'exercice 2018	+ 190 157,98
Excédent 2017 reporté	+126 263,91€
Excédent global 2018	316 421,89
Solde déficitaire des restes à réaliser	-404 985
Déficit global d'investissement 2018	- 88 563,11

Ce déficit de clôture est couvert par l'excédent de fonctionnement 2018 qui s'élève à **316 421 € 89**.

#### DEPENSES d'INVESTISSEMENT:

Elles s'établissent en 2018 à **386 119,35€**  
Le montant des restes à réaliser au 31.12 s'élève à **456 855 €**.

#### DETAIL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

##### A - OPERATIONS FINANCIERES :

**53 937,74 €**

dont :

##### Article 1641 (emprunts en euros) :

**53 937,74 €**

. Remboursement part capital

**53 937,74 €**

**B - OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES :****162 712,68 €**

dont :

**Article 2031 (frais d'études) :****9 780,00 €**

- . Honoraires bureau de contrôle et architecte pour le remplacement du bardage façade sud de la salle des fêtes

**9 780,00 €****Article 205 (logiciels) :****9 618,12 €**

- . Licences progiciels
- . Logiciels et pare-feu pour le serveur
- . Licence adobe photoshop

**5 198,40 €****3 411,72 €****1 008,00 €****Article 2128 (Autres agencements et aménagement de terrain) :****42 238,80 €**

- . Travaux voirie rue Jaurès (création avaloir) et Rémy (trottoir)
- . Création de dos d'âne
- . Fourniture et pose clôture et portillon terrain rue P. Roy
- . Aménagement d'un parcours santé au plan d'eau

**3 036,00 €****18 900,00 €****2 791,20 €****17 511,60 €****Article 21318 (autres bâtiments publics) :****29 972,18 €**

- . Travaux de réfection du local chaufferie de l'église
- . Travaux de raccordement gaz de la chaufferie de l'église
- . Travaux de réfection du mur de l'église et de l'espace Pierchon
- . Remplacement chaudière logement communal n°5 rue du 8 Mai 1945
- . Remplacement porte métallique du bâtiment des services techniques

**8 690,25 €****4 033,88 €****9 876,45 €****2 385,00 €****4 986,60 €****Article 2152 (installations de voirie) :****45 064,49 €**

- . Remplacement panneau passage piétons + flash rue J. Jaurès
- . Fourniture et pose de potelets et d'une chaîne sur la place Lainelle
- . Aménagement d'un passage piétons PMR rue J. Jaurès
- . Fourniture et pose de bornes amovibles rues du 8 Mai et P. Roy
- . Installation de feux comportementaux rue J. Jaurès
- . Remplacement radar pédagogique rue J. Jaurès

**2 988,00 €****3 335,52 €****5 466,00 €****2 490,00 €****26 431,38 €****4 353,59 €****Article 21538 (autres réseaux) :****1 431,31 €**

- . Installation d'un coffret gaz à la salle des fêtes

**1 431,31 €****Article 2183 (matériel de bureau et informatique) :****10 736,75 €**

- . 1 serveur informatique pour la mairie
- . 1 photocopieur école maternelle des Grands Champs
- . 2 copieurs multifonctions (mairie et services techniques)

**5 318,88 €****3 811,07 €****1 606,80 €**

<b>Article 2184 (mobilier) :</b>	<b>6 350,07 €</b>
. 1 bureau PMR pour l'école publique mixte	977,70 €
. 100 chaises pour la salle des fêtes	3 183,60 €
. 1 armoire congélateur pour la salle des fêtes	1 560,00 €
. 3 bancs pour l'école publique mixte	252,86 €
. 1 armoire vestiaire pour l'école maternelle du centre	375,91 €

<b>Article 2188 (autres immobilisations corporelles) :</b>	<b>7 520,96 €</b>
. 1 tondeuse autoportée Honda	4 698,00 €
. 1 souffleur Stihl	555,00 €
. 1 aspirateur	535,16 €
. 1 plaque vibrante	1 732,80 €

**C - OPERATIONS :** **147 082,93 €**

Dont :

<b>913 - RENOVATION URBAINE :</b>	<b>14 075,20 €</b>
Art.2313 . Solde travaux de construction du restaurant scolaire	14 075,20 €

<b>915 - AP13.01 RENOVATION DE L'ECLAIRAGE</b>	<b>29 044,18 €</b>
Art.21534 . Rénovation de l'éclairage public rues J. Jaurès (partie)	29 044,18 €

<b>917 - VIDEOPROTECTION</b>	<b>44 808,67 €</b>
Art.2158 . Fourniture et pose des équipements de vidéo protection	44 808,67 €

<b>918 - TRAVAUX ACCESSIBILITE</b>	<b>59 154,88 €</b>
Art.2031 . Honoraires bureau d'études réalisation d'un passage entre l'église et le presbytère + plan topographique cour arrière de la mairie	8 628,00 €
Art.2033 . Frais insertion appel public à la concurrence passage église	108,00 €
Art.2151 . Travaux aménagement d'un passage entre l'église et le presbytère	50 418,88 €

<b>TOTAL DEPENSES REELLES (A + B + C).....</b>	<b>363 733,35 €</b>
--	---------------------

**RECETTES d'INVESTISSEMENT**

Les recettes réelles d'investissement réalisées se décomposent comme suit :

- **1321 Subvention de l'Etat** : 21 054,40 €  
 Solde de la subvention versée au titre de la réserve parlementaire pour la construction du restaurant scolaire (6000 €) et la subvention FIPD (fonds interministériel de prévention de la délinquance) pour la vidéo protection (18 818 €),



- **1322 Subvention Région** GUP investissement : 30 000 € solde subvention pour la construction du restaurant scolaire  
Subvention pour l'aménagement d'un parcours santé à l'étang (5 000 €).

- **1323 Subvention Département** : émis 6 000 € RAR 15 720€  
Subvention au titre du dispositif Villages et Bourgs pour le remplacement du bardage et chassis de la façade sud de la salle des fêtes.

- **10222 Fonds de concours de la CAPH** : 154 249,03 €  
52 000 € sub d'équipement exceptionnelle pour le rachat des terrains rue H Durre à l'EPF

- Travaux de réfection de bardage de la salle des fêtes 41 266,08 €
- Création d'un chemin piétonnier accessible aux PMR entre l'église et l'espace Pierchon 23 875,02 €

Ces fonds de concours sont d'un montant limité à 50% de l'autofinancement communal sur ces opérations d'investissement.

- **1341 Dotation d'équipement des territoires ruraux** : 68 408,99€  
solde de la subvention pour la construction du restaurant scolaire

- **10222 Fonds de compensation de la TVA** : 131 311,55 €

- **10226 Produit de la taxe d'aménagement** : 25 767,33 € en baisse/2017

Le total des recettes réelles d'investissement hors virement de la section de fonctionnement et opérations patrimoniales, s'élèvent en 2018 à **531 529,39 €**

Le montant des restes à réaliser est de **51 870 €** correspondant essentiellement au solde des subventions

1321 Etat pour 3 745 €  
1323 Département pour 15 720€  
13251 Fonds de concours CAPH pour 32 405 €

### Résultat d'investissement 2018

Recettes d'investissement :	+	576 277,33 €
Dépenses d'investissement :	-	386 119,35 €

Résultat brut 2018 : **+190 157,98€**

Excédent reporté de 2017 :		<u>+126 263,91€</u>
Résultat global d'investissement 2018 :		316 421,89 €

Au résultat global 2018, il convient d'imputer les restes à réaliser de la section d'investissement afin de déterminer le résultat final.

Résultat global d'investissement :	+	316 421,89
Restes à réaliser dépenses :	-	456 855,00
Restes à réaliser recettes :	+	<u>51 870,00</u>
Résultat final 2017 :	-	88 563,11 €

### Affectation des résultats 2018


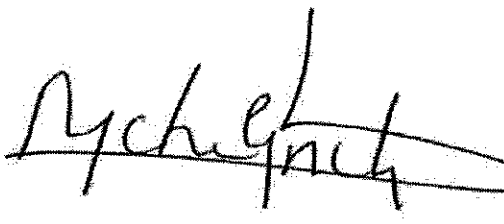
Résultat de la section de fonctionnement à affecter : **203 337,76 €**

Compte tenu du besoin de financement en investissement, il convient donc d'affecter le résultat de financement 2018 comme suit :

- **Couverture du besoin de financement en investissement (compte 1068) : 88 563,11 €**
- **Excédent reporté en section de fonctionnement (chapitre 002) : 114 744,65 €**

Cette note sera accessible sur le site internet de la ville.

Le Maire,



**Jean-Paul RYCKELYNCK**